

Chablais Permaculture

un groupe local Permaculture

Au fait, ça peut être défini comment la permaculture?

art et science holistique qui s'inspire de la nature

pour concevoir et réaliser des écosystèmes humains durables

qui prennent soin de la Terre, d'eux-mêmes(les humains) et créent de l'Abondance

Vision : *(le voyage vers...)*

Créer localement des connexions et des synergies qui favorisent la manifestation des principes éthiques de la permaculture(*prendre soin de la Terre, prendre soin des Humains, créer de l'Abondance et la redistribuer*)

Raison d'être : *(le voyage vers...)*

- faire découvrir la permaculture à un large public et lui permettre d'en avoir une idée exacte (*ce groupe n'a pas vocation à proposer le cours d'initiation à la permaculture de 2 jours ni le cours certifié de Permaculture de 10 jours*).
- faire connaître des techniques(*rocket stove, culture en lasagne, associations potagères, ...∞*) et des connaissances(*écologie, microbiologie du sol, ...∞*) que la permaculture utilise.
- favoriser des espaces de créativité et de partage de connaissances en lien avec la permaculture
- informer des nouveautés de la permaculture(*nouveaux projets, nouvelles réalisations,...*)

Stratégie : *(itinéraire du voyage)*

- proposer des ateliers ou des conférences animés par des membres de ce groupe.
- proposer des visites de lieux et de réalisations en permaculture(*jardins, maisons, ...∞*)
- mettre en lien les personnes du territoire intéressées par la permaculture pour favoriser des synergies(*rencontres, fêtes, ...∞*)
- fonctionner sur la base de la gratuité sauf pour les frais matériels ou logistiques.
- relayer des informations du réseau national de permaculture(*UPP, Brin de paille*)

Structure: *(le véhicule, l'outil du voyage)*

des membres , *membres qui participent à la vie de ce groupe.*

et **une équipe de pilotage** , *membres qui participent à la vie de ce groupe et à son « pilotage ».*

les membres

ils participent à la vie de ce groupe

Ils remplissent au moins l'une de ces conditions:

- participent à des ateliers
- relaient les évènements de ce groupe autour d'eux
- proposent et animent des ateliers

Comment être membre ?

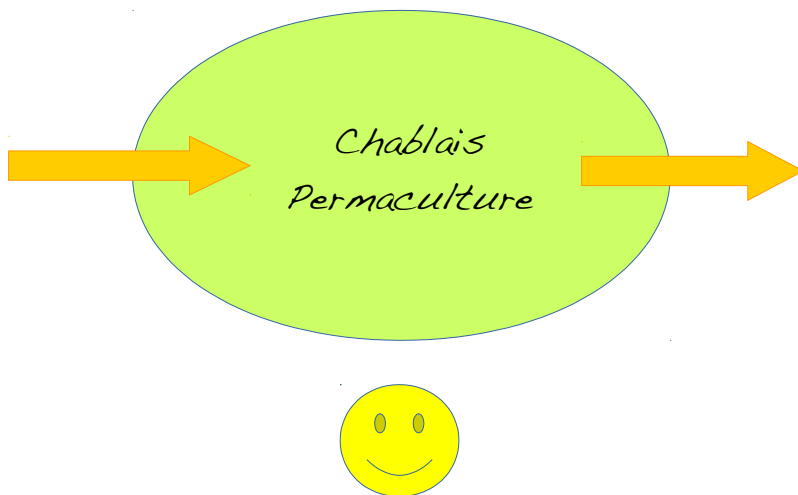
connaître une définition de la permaculture ainsi que ses principes éthiques(c'est dans la page 1 de ce document)

connaître la vision et la raison d'être du groupe(*idem*)

connaître la charte de convivialité et s'engager à être dans l'intention de la respecter lors des ateliers(*elle est ci-dessous*)

téléphoner ou rencontrer un des membres de l'équipe de pilotage pour s'inscrire(liste ci dessous)

confirmer savoir que les ateliers et évènements sont sous la **responsabilité partagée des participants.**



Comment ne plus être membre ?

signaler son souhait à un des membres de l'équipe de pilotage, 15 jours à l'avance si on est inscrit à un atelier.

ne pas respecter la charte de convivialité tellement souvent qu'un membre fait la demande argumentée de votre exclusion. Cette demande d'exclusion devra de plus être **approuvée par consentement** lors d'une réunion de l'équipe de pilotage.

Charte de convivialité

(prendre soin des humains)

Cette charte est une **charte d'intention**. Elle a pour but de créer des repères partagés favorisant l'**harmonie, l'efficacité, l'humanité et la joie** au sein de ce groupe **lors des ateliers**.

Harmonie

(respect, bienveillance et responsabilité)

je parle en Je

(de mes ressentis, de mes points de vue, de mes croyances)

j'exprime mes ressentis, mes besoins et je fais des demandes concrètes

(j'évite les jugements, interprétations, suppositions, reproches et sous-entendus)

j'écoute la parole de chacun comme étant l'expression de sa vérité

(je ne discute pas cette vérité)

je prends la **responsabilité de mes actes, de mes émotions et de mes réactions**.

je suis **présent du début à la fin** d'un atelier auquel je participe

J'éteins la sonnerie de mon téléphone portable

je **signale au groupe** lorsque je vois que cette charte n'est pas respectée (*responsabilité partagée*)

Efficacité

je **m'exprime de façon concise**

je **suis dans une attitude constructive**

je **suis centré sur l'atelier**

Humanité

je suis humain et **j'accepte qu'un autre me fasse remarquer** qu'il

lui semble que je ne respecte pas ce cadre commun.

Joie

je laisse **beaucoup de place à l'humour** (respectueux), à la

légèreté et aux réjouissances (*célébrations*)

Les membres seront informés des éventuelles évolutions de cette charte

Comment faire pour participer à un atelier ?

- être membre de Chablais Permaculture
- contacter la personne qui propose l'atelier.

Comment faire pour proposer un atelier ?

Envoyer par mail de préférence à un des membres de l'équipe de pilotage **une annonce** pour cet atelier indiquant :

- 1) l'objet de cet atelier
- 2) les détails pratiques :le lieu, la date, l'horaire du début de l'atelier (*en prévoyant l'arrivée des personnes un quart d'heure avant*), l'horaire de la fin, les modalités d'inscription et la personne à contacter.
- 3) son lien avec la permaculture en quelques phrases :

en quoi cet atelier contribue à prendre soin de la Terre, ?

en quoi cet atelier contribue à prendre soin des humains ?

en quoi cet atelier contribue à créer de l'abondance et la redistribuer ?

(les membres de l'équipe de pilotage peuvent être des personnes-ressources)

Que faire le jour de l'atelier ?

(pour celui ou celle qui propose l'atelier)

1) au début, rappeler :

- une **définition de la permaculture***(documents fournis ou téléchargeables)*
- ses **principes éthiques***(documents fournis ou téléchargeables)*
- la **charte de convivialité***(documents fournis ou téléchargeables)*
- **ce qui relie cet atelier à la permaculture** en quelques phrases
- que cet atelier n'est pas sous la responsabilité juridique de Chablais Permaculture, mais sous la **responsabilité partagée de ses participants** même si la personne qui reçoit doit avoir une assurance responsabilité civile .

2) **avant la fin de l'atelier, prévoir** un temps suffisamment large et tranquille pour un **tour de remarques personnelles brèves** et un **tour de libre expression de son ressenti***(le négatif étant aussi utile que le positif)*.

Que peut-on faire après l'atelier ?

se remercier les uns les autres et célébrer ce moment passé ensemble autour d'un verre, d'un repas, d'une danse, d'un chant...

L'équipe de pilotage

membres qui participent à la vie de ce groupe et à son « pilotage ».

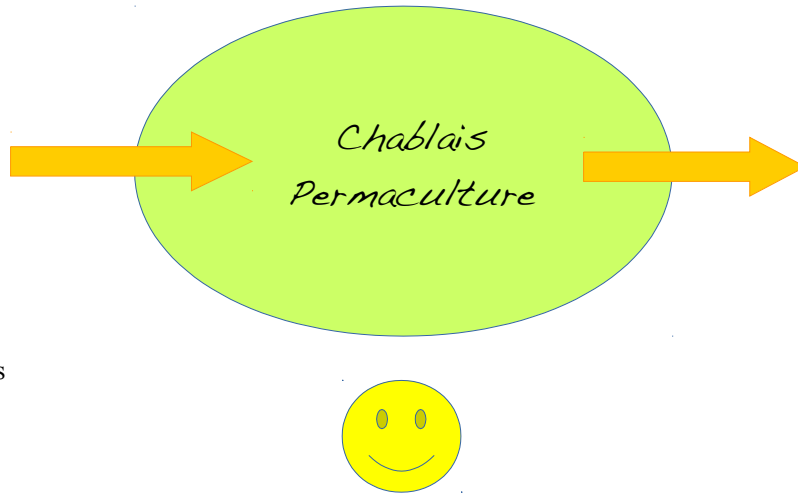
Ils participent à la mise en œuvre et à la définition de :

- la vision et la raison d'être
- la stratégie et la structure
- les actions à entreprendre

Ils cherchent à transformer les tensions des individus en une force motrice d'évolution de l'individu, du groupe et de la structure.

Comment être membre de l'équipe de pilotage?

être déjà membre de ce groupe et **avoir participé à un atelier au minimum**
connaître la **charte d'intelligence collective** (*elle est ci-dessous*) et s'engager à être dans l'**intention de respecter** cette charte lors des réunions de l'équipe de pilotage
venir à une première réunion en tant qu'observateur.
participer à 6 réunions sans toutefois disposer du droit d'opposition à une décision.
avoir suivi un cours d'initiation à la permaculture de 2 jours ou un cours certifié de permaculture de 10 jours
voir la **proposition de son entrée approuvée par consensus** lors d'une réunion de l'équipe de pilotage.



Comment ne plus être membre de l'équipe de pilotage?

signaler son souhait à un des membres de l'équipe de pilotage 2 mois à l'avance.
ne pas respecter la charte d'intelligence collective tellement souvent qu'un membre fait la demande **argumentée** de votre exclusion. Cette demande d'exclusion devra de plus être **approuvée par consensus** lors d'une réunion de l'équipe de pilotage.
(il est évident que la personne concernée ne dispose pas de son droit d'opposition)

Charte d'intelligence collective

Cette charte est une **charte d'intention**. Elle a pour but de créer des repères partagés favorisant l'**harmonie, l'efficacité, l'humanité et la joie** au sein de l'équipe de pilotage **lors de ses réunions**.

Elle contient les éléments de la charte de convivialité plus quelques autres en cours de rédaction

membres de l'équipe de pilotage:

Delphine Lavailotte(Thonon):	04 50 81 04 34	delphine.l74@hotmail.fr
Elisabeth Rocheteau(Armoy):	06 74 96 01 26	elisabeth.rocheteau@sfr.fr
Franck Gossmann(Orcier):	04 50 17 24 54	franckaei@ntymail.com